



RINSE

Réduire l'impact des espèces
exotiques envahissantes en Europe



RINSE (Réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes en Europe) est un nouveau projet européen très intéressant qui cherche à améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans quatre pays partenaires d'Europe

occidentale. RINSE va aussi faire prendre davantage conscience de la menace que représentent les EEE, ainsi que des méthodes les plus efficaces pour y répondre.

Le projet est en partie financé par l'Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional) par l'intermédiaire du programme INTERREG IVA 2 Mers Seas Zeeën.

Le saviez-vous ?

Les espèces exotiques envahissantes sont la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde (derrière la destruction des habitats).



RINSE fonctionnera à travers les frontières pour partager les bonnes pratiques et adopter des approches stratégiques pour traiter les menaces que font peser les EEE. Le projet portera sur des plantes, des oiseaux, des poissons et des mammifères invasifs et exotiques, dans de nombreux habitats.

Photographies reproduites avec la permission de:

Page de couverture - Branta Canadensis (Koen Devos), Fallopia japonica (Mike Sutton-Croft) Pseudorasbora parva (Vildaphoto).

Pages intérieures - Callosciurus prevosti (Commons Licence, Karakal)

Azolla filiculoides (Corin Pratt, CABI), Alopochen aegyptiacus (Geert Spanoghe).

Que sont les espèces exotiques envahissantes, et quels sont leurs impacts?

Les espèces exotiques envahissantes (parfois appelées « invasives ») sont des espèces animales ou végétales capables de se répandre au-delà de leur milieu d'origine, causant des dégâts écologiques et/ou économiques. Elles peuvent aussi être nocives pour votre santé et votre cadre de vie.

Nombre de ces impacts sont causés car les EEE provoquent un déséquilibre dans les écosystèmes. Elles induisent des dérèglements en concurrençant les espèces locales (en poussant plus vite ou en étant plus agressives) ; en étant le vecteur de maladies exotiques ; en ayant un effet sur le patrimoine génétique ou en consommant directement les espèces locales, qui n'ont pas de défenses face à ces nouvelles menaces.

RINSE a trois axes de travail :

Ciblage et priorités

RINSE va faire le bilan de la distribution des EEE actuellement dans la zone de projet et faire des prédictions sur les espèces exotiques qui pourraient s'avérer problématiques à l'avenir.

Ceci permettra que des ressources limitées soient dirigées vers les espèces et les sites les plus préoccupants.

Formation et Sensibilisation

RINSE va apporter toute une série de matériel de formation et de communication pour les différents groupes ciblés, améliorant ainsi leur capacité à appréhender et gérer les EEE.

Essais sur site et projets de démonstration

RINSE va rechercher à contrôler les EEE sur des sites prioritaires grâce à une série de techniques éprouvées et innovantes, à évaluer les approches les plus efficaces et à développer la prise de décision et les outils d'accompagnement pour la gestion des EEE.

Le saviez-vous ?

Les espèces exotiques envahissantes coûtent 1265 milliards d'euros à l'économie mondiale chaque année.

En Europe, les coûts sont évalués à environ 12 milliards d'euros par an.

RINSE se déroulera durant trois ans, jusqu'à la fin 2014 et est mené par neuf partenaires venant de France, d'Angleterre, de Belgique et des Pays-Bas:

- **Norfolk County Council** (NCC) www.norfolk.gov.uk – Lead Partner
- **Bournemouth University** (BU) www.bournemouth.ac.uk
- **CAB International** (Centre for Agriculture and Biosciences International) www.cabi.org
- **CPIE Val d'Authie** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) www.cpie-authie.org
- **National Plant Protection Service** (Nederlandse Voedsel- en Warenautoriteit, Divisie Landbouw & Natuur) www.vwa.nl
- **Hampshire and Isle of Wight Wildlife Trust** www.hwt.org.uk
- **INBO** (Instituut voor Natuur – en Bosonderzoek) www.inbo.be
- **Inagro** (Onderzoek and Advies in Land - & Tuinbouw) www.inagro.be
- **RATO** (Rattenbestrijding Oost-Vlaanderen vzw)

Le programme INTERREG IVA 2 Mers Seas Zeeën met en avant la coopération transfrontalière entre les régions côtières de quatre états membres : France (Nord-Pas-de-Calais), Angleterre (SO, SE, E), Belgique (Flandres) et Pays-Bas (région côtière du sud).

www.interreg4a-2mers.eu
www.europa.eu



RINSE

Pour de plus amples informations sur RINSE, ses objectifs et ses partenaires, veuillez consulter www.rinse-europe.eu ou contacter le coordonnateur au +44 (0)344 800 8020